

Résolution d'Assemblée générale Anateep 2008

Le transport scolaire au cœur d'une écomobilité adaptée et sécurisée

Les enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2006 montrent que c'est entre 20 et 30 km des centres urbains qu'on enregistre la croissance de population la plus soutenue. Cette périurbanisation a un impact élevé à la fois sur la longueur des déplacements domicile - travail (30,5 km en moyenne pour les ménages périurbains !) mais aussi sur la desserte des établissements scolaires.

Ainsi, dans les zones en grande périphérie de ville, les autorités organisatrices de transport sont confrontées à une forte -mais diffuse- demande de prise en charge par le transport scolaire sans qu'elles aient les moyens techniques et financiers pour y répondre. En l'absence de solutions alternatives, le recours à l'automobile apparaît alors pour les familles comme la seule solution de se déplacer (parents taxis, boucles de mobilité domicile/école/travail).

Dans ce cadre, l'ANATEEP regrette le manque de prise en compte des déplacements scolaires dans les documents stratégiques tels que les Plans de déplacements urbains (PDU). L'ANATEEP réclame le développement, voire la systématisation, de plans de déplacements scolaires (PDS). Ces derniers permettront de mieux comprendre la mobilité quotidienne des élèves scolarisés et de déterminer une stratégie écomobile pertinente dans l'accès aux établissements scolaires.

Cette écomobilité, adaptée et sécurisée, s'appuiera sur la complémentarité entre les différents modes de transport alternatifs à la voiture (transports collectifs, carapattes, caracycles), notamment au regard de la distance domicile/école. Elle favorisera le développement durable de nos territoires et la réduction (des émissions de CO2.

L'ANATEEP rappelle enfin deux de ses objectifs fondateurs

- les dispositifs mis en place doivent respecter l'exigence de sécurité des jeunes, notamment sur les cheminements piétonniers d'accès aux points d'arrêt scolaires et sur les itinéraires cyclables. L'utilisation des bandes multifonctionnelles le long de nos routes départementales doit être favorisée, au profit de cette nouvelle écomobilité.
- le coût des transports collectifs pour les familles a un impact fort sur leur fréquentation. Une baisse et une simplification de la tarification, la gratuité des transports scolaires, contribueront à une utilisation accrue du car ou du bus, et donc favoriseront l'environnement.

Montpellier, le 17 mai 2008